

20240617_DL_02

**OBJET : Compte
administratif 2023**

Date de convocation :
10 juin 2024

Date de séance :
17 juin 2024

Date d'affichage :
8 juillet 2024

Membres en exercice : 46

Membres présents : 12

Membres votants : 24

*Séance en présentiel et
visioconférence,
conformément à la loi*

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture du
syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 juin à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. PARSIS Laurent.

Etaient présents :

M. GORRIEZ, M. PARSIS, M. DELFOSSE, M. PENAUD, M. DEMARCY, M. DE-BEUGNY, M. BEAUFILS, M. HAZARD, Mme MAILLE-BARBARE, M. PAYEN, M. THUEUX, M. GEST.

Secrétaire de séance : M. DELFOSSE.

Pouvoirs :

Madame ROY donne pouvoir à Monsieur PARSIS
Madame POUPART donne pouvoir à Madame MAILLE-BARBARE
Monsieur WALIGORA donne pouvoir à M. PENAUD
Monsieur MAROTTE donne pouvoir à M. DEBEUGNY
Madame LHOMME donne pouvoir à M. DELFOSSE
Madame DE WAZIERS donne pouvoir à M. HAZARD
Madame DELETRE donne pouvoir à M. THUEUX
Monsieur BEAUMONT donne pouvoir à M. BEAUFILS
Monsieur DE JENLIS donne pouvoir à M. PAYEN
Monsieur MAILLE donne pouvoir à Monsieur GORRIEZ
Monsieur FOUCAULT donne pouvoir à M. GEST
Monsieur FAUVET donne pouvoir à M. DEMARCY

Pour la présentation du compte administratif de l'exercice 2023, les membres du Comité syndical ont à disposition la synthèse des résultats de chaque budget.

Après une présentation du bilan de l'exercice 2023, le Président doit se retirer pour la délibération du Conseil syndical. La séance est alors présidée par Monsieur Laurent PARSIS.

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vu le compte de gestion 2023 du syndicat mixte Somme numérique
- Vu le compte administratif 2023 du syndicat mixte Somme numérique

Considérant que le Compte Administratif 2023 retrace des écritures dont la conformité avec le Compte de Gestion 2023 de Monsieur le Trésorier du Grand Amiens et amendes a été vérifiée,

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le compte administratif 2023 (reports compris) du syndicat mixte Somme numérique est approuvé.

(En euros)		Résultat Brut	Restes à Réaliser	Résultat Net
Budget Principal	Investissement	310 836,80	-209 857,70	100 979,10
	Fonctionnement	271 058,53		271 058,53
	TOTAL	581 895,33	-209 857,70	372 037,63
Budget Annexe Infras	Investissement	8 846 123,16	-9 617 833,72	-771 710,56
	Fonctionnement	8 697 710,44		8 697 710,44
	TOTAL	17 543 833,60	-9 617 833,72	7 925 999,88
Budget annexe Services	Investissement	-353 173,66	185 074,14	-168 099,52
	Fonctionnement	-65 004,22		-65 004,22
	TOTAL	-418 177,88	185 074,14	-233 103,74

ARTICLE 2 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.